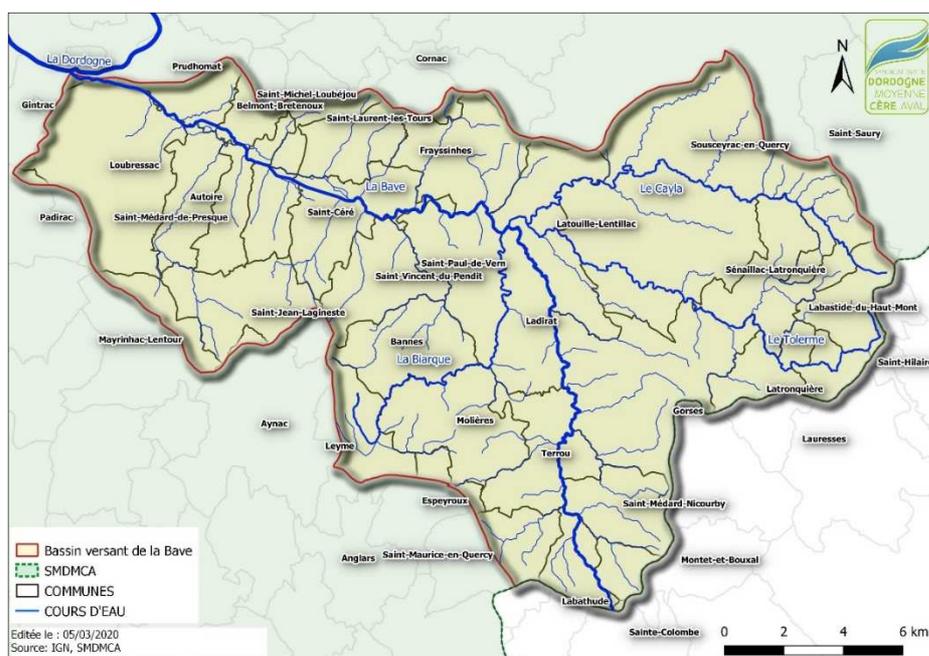


Réalisation d'un diagnostic sur le bassin versant de la Bave

Dans le cadre de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (dont font parties les communautés de communes CAUVALDOR et Grand Figeac), réalise un diagnostic sur le bassin versant de la Bave. Ce diagnostic servira de base à l'élaboration d'un Plan Pluriannuel de Gestion (PPG), proposant un programme d'action (travaux, étude, gestion, communication, etc.) sur 10 années. Un PPG a pour objectif la mise en place d'une gestion globale et concertée à l'échelle d'un bassin versant (les cours d'eau et leurs aires d'alimentation), contribuant à l'atteinte ou la préservation du bon état des cours d'eau imposée par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Une phase de prospection de terrain est nécessaire pour l'établissement de ce diagnostic, c'est pourquoi les agents du syndicat sont amenés à parcourir les différents cours d'eau du bassin versant de la Bave, et à passer sur des propriétés privées (hors parcs et jardins clos). Ils sont équipés d'un appareil photo et d'une tablette GPS pour réaliser les différents relevés.



Les prospections sont réalisées sur les communes d'Anglars, Autoire, Aynac, Bannes, Belmont-Bretenoux, Cornac, Espeyroux, Frayssinhes, Gintrac, Gorses, Labastide-du-haut-Mont, Labathude, Ladirat, Latouille-Lentillac, Latronquière, Laresses, Leyme, Loubressac, Mayrinhac-Lentour, Molières, Montet-et-Bouخال, Padirac, Prudhomat, Saint-Céré, Sainte-Colombe, Saint-Hilaire, Saint-Jean-Lagineste, Saint-Jean-Lespinasse, Saint-Laurent-les-Tours, Saint-Maurice-en-Quercy, Saint-Médard-de-Presque, Saint-Médard-Nicourby, Saint-Michel-Loubéjou, Saint-Paul-de-Vern, Saint-Saury, Saint-Vincent-du-Pendit, Sénaillac-Latronquière, Sousceyrac-en-Quercy et Terrou.

Les relevés ont débuté en 2021 et se poursuivront sur l'année 2022.

Les agents du syndicat restent à votre disposition pour tout complément d'information.